

DEPARTEMENT
DE
LA GUYANE



EXTRAIT
DU
REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE SAINT-LAURENT-DU-MARONI

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-LAURENT-DU-MARONI
CANTON
DE
SAINT-LAURENT-DU-MARONI

OBJET :

**RETRAIT DE L'ATTRIBUTION DU
MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE
POUR LA REHABILITATION DES
INSTALLATIONS ELECTRIQUES DU
STADE RENE LONG A LA SOCIETE
ASTG SARL**

Le nombre de Conseillers Municipaux en
exercice est de : 33



SEANCE DU 03 SEPTEMBRE 2012

L'an deux Mille douze, le Lundi trois
Septembre à dix huit heures trente minutes, le
Conseil Municipal de la Ville de Saint-
Laurent-du-Maroni s'est réuni sous la
présidence de Monsieur Léon BERTRAND,
Maire, suite à la convocation adressée le **28
Août 2012.**

PRESENTS : M. Léon BERTRAND, Maire -
Mme. Sophie CHARLES - M. Philippe JOAN
M. Laurent ADELAAR - Mme. Yvonne
VELAYOUDON M. Germain BALMOKOUN
Mme. Bénédicte FJEKE - M. Franck
THOMAS Mme. Diana JOJE-PANSA - M.
Sylvio VAN DER PIJL - M. David
CHEMINEL - Mme. Josette LO-A-TJON -
M. Gilbert SAINTE-LUCE - Mme. Cécile
ALFRED - M. Michel VERDAN - Mme.
Hélène PERRET - M. Bernard SELLIER -
M. Jean GONTRAND M. Patrick ARMEDE
M. Serge-Aimé SAINT-AUDE - M. Jean-Elie
PANELLE -

**ABSENTS AYANT DONNE
PROCURATION** :

Mme. Edmonde MARTIN à M. Franck
THOMAS - Melle Ruth SIMON à M. Jean
GONTRAND - M. Jean-Paul RANDOLPH à
M. Serge-Aimé SAINT-AUDE -

ABSENTS EXCUSES : M. Roland JOSEPH
M. Jocelyn MADELEINE - Mme. Malaïka
ADAM - Melle. Jessie BERTRAND - M.
Bernard BRIEU - Mme. Daniéla STOMP -

ABSENTS NON EXCUSES : Melle Claude
Lyvie - M. Alain PANELLE -

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme. Cécile
ALFRED -

Mme. Agnès BARDURY ayant quitté la
séance n'a pas pris part au vote de cette
délibération.

.../...

Par délibération en date du 2 avril 2012, le marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des installations électriques du stade René LONG a été attribué à la société ASTG après mise en concurrence.

Cette société, sollicitée à plusieurs reprises et le plus récemment par lettre recommandée avec accusé de réception ne donne plus signe de vie.

La réhabilitation des installations d'éclairage du stade étant urgente, il y a lieu de retirer l'attribution du marché à cette société afin de pouvoir relancer une mise en concurrence par MAPA pour choisir un autre prestataire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le retrait de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre à ASTG SARL pour la mission de maîtrise d'œuvre de la réhabilitation des installations électriques du stade René LONG ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à relancer une mise en concurrence sous forme de MAPA pour la maîtrise d'œuvre de la réhabilitation des installations électriques du stade René Long.

Fait à Saint-Laurent-du-Maroni, les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
SAINT LAURENT DU MARONI, le 04 Septembre 2012

LE MAIRE



L. BERTRAND

SOUS-PREFECTURE
SAINT-LAURENT DU MARONI
10 SEP. 2012
COURRIER ARRIVÉE